SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT

Identificateur du produit/Nom commercial: GLASS CLEANER
Code du produit/Identification interne: AE109
Usage du produit/Description: Nettoyant pour vitres/Contenant aérosol de 539 g
Nom chimique : S/O
Famille chimique: S/O
Date de la fiche signalétique Le 01 février 2012
Identificateur du fournisseur: Asalco Inc.
44, ch. Des Ursulines, Stanstead, Québec (Canada), J0B 3E0
Téléphone 819-876-2211 Télécopieur 819-876-5373 Internet www.asalco.com
Numéro de téléphone d'urgence: (613) 996-6666 (CANUTEC)
Identificateur du fabricant: Même que le fournisseur
Numéro de téléphone d'urgence: Même que le fournisseur
Classification SIMDUT: A – Gaz comprimé
D1A – Matière toxique ayant des effets immédiats et graves
D2B – Matière toxique ayant d'autres effets toxiques

SECTION 2 - COMPOSITION CHIMIQUE / INGRÉDIENTS DANGEREUX

Ingrédients dangereux	No. CAS	% (poids)	DL_{50} (espèce, voie)	CL_{50} (espèce)
Isopropanol	67-63-0	3-7	5045 mg/kg (rat, orale) 12800 mg/kg (lapin, dermale)	17000 ppm 4 heures (rat)
2-Butoxyéthanol	111-76-2	1-5	530 mg/kg (rat, orale)	450 ppm 4 heures (rat)
Isobutane	75-28-5	1-5	S/O	658000 mg/m^3 4 hrs (rat)
Propane	74-98-6	0,1-1,0	S/O	P/D

SECTION 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Vue d'ensemble en cas d'urgence

AÉROSOL. Contenu sous pression. TOXIQUE. Peut être fatal si inhalé ou absorbé par la peau. L'inhalation prolongée ou excessive peut causer une légère dépression du système nerveux central, avoir des effets neurologiques et causer des dommages au foie. Peut causer des maux de tête, de la nausée, des étourdissements, le vomissement, et un manque de coordination. Nocif si ingéré. L'ingestion prolongée ou excessive peut causer l'aspiration du liquide dans les poumons et ainsi provoquer une pneumonie chimique et causer le décès. IRRITANT. Cause des irritations de modérées à sévères aux yeux. Peut causer des irritations de légères à modérées à la peau.

EFFETS POTIENTIELS SUR LA SANTÉ (Voir Section 11 pour plus de renseignements)
Voie d'administration Peau, yeux, ingestion et inhalation
Effets de l'exposition de courte durée (aiguë) et de l'exposition prolongée (chronique):

Inhalation:
Peut être fatal si inhalé. L'inhalation prolongée ou excessive peut causer une légère dépression du système nerveux central, avoir des effets neurologiques et causer des dommages au foie. Peut causer des maux de tête, de la nausée, des étourdissements, le vomissement, et un manque de coordination.

Peau:
Peut être fatal si absorbé par la peau. Peut causer des irritations de légères à modérées à la peau. Le contact prolongé ou répété peut causer une dermatite (peau sèche).

Yeux:
Cause des irritations de modérées à sévères aux yeux.

Ingestion:
Nocif si ingéré. L'ingestion prolongée ou excessive peut causer l'aspiration du liquide dans les poumons et ainsi provoquer une pneumonie chimique et causer le décès.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

Inhalation:
Retirer les sources de contamination ou déplacer la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Si la victime ne respire plus, administrer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Contact cutané:
Rincer doucement la région affectée avec de l'eau courante tiède pendant au moins 20 minutes ou jusqu'à l'élimination du produit chimique. Sous l'eau courante, retirer les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux. Décontaminer complètement les vêtements avant leur réutilisation ou les jeter.

Contact oculaire:
Rincer doucement et immédiatement les yeux affectés avec de l'eau tiède pendant 20 minutes ou jusqu'à l'élimination du produit chimique tout en maintenant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Ingestion:
NE JAMAIS donner quelque chose par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Rincer complètement la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. La victime doit avaler deux verres d'eau. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques d'incendie/conditions d'inflammabilité: Aérosol ininflammable selon projection de flamme (0 cm) et aucun retour de flamme.

Point d'éclair (méthode) : P/D
Limite d'inflammabilité inférieure (% par volume) : P/D
Limite d'inflammabilité supérieure (% par volume) : P/D
Sensibilité aux chocs: Les aérosols peuvent exploser ou être projetés comme un projectile suite à un impact mécanique.
Sensibilité aux décharges électrostatiques: P/D
Température d'auto-inflammation: 245-399°C
Moyens d'extinction: Dioxyde de carbone, poudre chimique, mousse pour alcool.

Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:
De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des espaces restreints, causant un danger de toxicité et d'inflammabilité. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Les contenants fermés peuvent exploser avec l'augmentation de la pression causée par la chaleur. Utiliser de l'eau pour refroidir les contenants exposés et ainsi prévenir cette situation.

Produits de combustion dangereux:
Les oxydes de carbone et autres gaz irritants pouvant comprendre d'autres produits toxiques.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Protection personnelle:
Restreindre l'accès jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par du personnel qualifié. Retirer toutes les sources d'ignition. Retirer ou isoler les matières inflammables ou combustibles. Utiliser la protection personnelle appropriée (Voir Section 8). Aérer le secteur.

Intervention en cas de déversement/nettoyage:
Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Éloigner les matières pouvant brûler. Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Déposer dans un contenant approprié, avec couvercle et le bon étiquetage.

Précautions environnementales:
Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements locaux et nationaux.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Procédures de manutention sécuritaire:

Avant de manipuler ce produit, il est très important de s'assurer que les mesures d'ingénierie sont bien contrôlées et que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit chimique doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à l'utilisation. Ne pas utiliser ce produit près des secteurs de soudage, des flammes ou des surfaces chaudes. Assurez-vous de bien aérer après que la zone isolée ait été traitée. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites avant la manutention. Étiqueter les contenants adéquatement. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides sont toujours dangereux. Supposer que les contenants vides peuvent contenir des résidus dangereux. Ne pas utiliser avec des matières incompatibles.

Exigences en matière d'entreposage:

Entreposer dans un endroit frais et bien ventilé, loin de la chaleur et de toutes sources d'ignition. Garder le secteur libre de toutes sources d'ignition. Entreposer loin des matières incompatibles. Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Entreposer dans des contenants adéquats et correctement étiquetés. Garder les contenants bien fermés. Les contenants vides sont toujours dangereux. Le secteur d'entreposage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des fuites.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ingénierie:

Aucune requise dans des conditions normales d'utilisation. Système de ventilation locale recommandé pour garder les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition.

Protection des voies respiratoires:

Aucun requis dans des conditions normales d'utilisation. Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un respirateur homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues.

Vêtement et équipement de protection:

Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), et si nécessaire bottes, tabliers et manchettes pour empêcher un contact prolongé ou répété avec la peau. Porter des lunettes à coques antiéclaboussures ou avec un écran facial. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail. Séparer les vêtements de travail contaminés des vêtements de villes. Laver les vêtements avant de les réutiliser.

Commentaires:

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs/poussières. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique, couleur et odeur: Aérosol (liquide clair) ayant une odeur d'alcool.
Seuil de l'odeur: P/D
pH : 10,4-10,8
Point d'ébullition: 82,5-170 °C
Point de fusion/congélation: P/D
Tension de vapeur: 30-40 psig @20°C
Solubilité dans l'eau: Complète
Coefficient de répartition huile/eau: P/D
Densité (eau = 1, à 4 °C): 0,96-1,00
Densité de vapeur: > 1 Plus lourde que l'air
Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1): < 1
% volatilité (volume): P/D

SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

Stabilité et réactivité :
Stable à la température de la pièce, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.
Polymérisation: Aucune polymérisation dangereuse ne surviendra.
Conditions à éviter :
Éviter les agents oxydants forts. Garder loin des décharges statiques, étincelles, flammes nues, chaleur et sources d'ignition.
Matières incompatibles :
Éviter les agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux :
Aucun.

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Limites d'exposition: P/D pour le produit.

Ingrédient	OSHA PEL		ACGIH TLV	
	TWA	STEL	TWA	STEL
Isopropanol	400 ppm	P/D	200 ppm	400 ppm
2-Butoxyéthanol	25 ppm	P/D	20 ppm	P/D
Isobutane	P/D	P/D	1000 ppm	P/D
Propane	1000 ppm	P/D	1000 ppm	P/D

Voir Section 3 pour plus de renseignements.
Cancérogénicité :
Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP ou OSHA comme étant cancérigène.
Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction : P/D
Sensibilisation de la peau : P/D
Sensibilisation des voies respiratoires : P/D
Matières synergiques : P/D

SECTION 12 - RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Impact sur l'environnement : P/D
Caractéristiques environnementales importantes : P/D
Toxicité pour les organismes aquatiques : P/D

SECTION 13 - ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Conditions d'entreposage et de manutention :
Entreposer les matières pour élimination tel qu'indiqué à la section Manutention et entreposage (Section 7).
Méthodes d'élimination :
Passer en revue les exigences fédérales, provinciales et locales avant l'élimination. L'élimination par incinération contrôlée ou par enfouissement peut être acceptable.

SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) :
Classification TMD: AÉROSOL; Classe 2.2; UN1950
Cas spécial: Produit peut aussi être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE/BIEN DE CONSOMMATION tel que stipulé à l'article 1.17 du TMD.

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Au Canada
Renseignements SIMDUT:
Le produit est réglementé selon le Règlement sur les Produits Contrôlés (RPC) au Canada.
Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et cette fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.
Système d'identification de matières dangereuses :
SANTÉ: 2*Chronique INFLAMMABILITÉ: 1 RÉACTIVITÉ: 0 PROTECTION PERSONNELLE: Section 8.
INDICES DE RISQUES: 0 Minimal 1 Léger 2 Modéré 3 Sérieux 4 Grave
National Fire Protection Association (NFPA):
SANTÉ: 2 INFLAMMABILITÉ: 1 RÉACTIVITÉ: 0 PROTECTION PERSONNELLE: Section 8.
INDICES DE RISQUES: 0 Minimal 1 Léger 2 Modéré 3 Sérieux 4 Grave

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparée par: NSS ENTREPRISE INC. pour Asalco Inc.
Numéro de téléphone: Téléphone 819-876-2211 Télécopieur 819-876-5373 Internet www.asalco.com
Références:
1. Les fiches signalétiques du fabricant/fournisseur.
2. CSST, Répertoire Toxicologique, Les produits, 2012.
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCInfoWeb databases, 2012.

Abréviations:

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CFR	Code of Federal Regulations (Transport aux États-Unis)
DOT	Department of Transport (É. U.)
DSL	Domestic Substance List
IARC	International Agency for Research on Cancer
CL	Concentration létale
DL	Dose létale
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
USEPA	United States Environmental Protection Agency

Fin de la fiche signalétique